

PROJET DE LOI DE FINANCES 2026

Décrypté par Michel KLOPFER

- ❑ Mercredi 5 novembre 2025 – Formation à distance
- ❑ Mercredi 5 novembre 2025 - Paris

Contexte des finances publiques à l'automne 2025 et situation financière des différentes catégories de collectivité à fin 2024

Architecture du projet de loi de finances 2026

Les dotations d'État et la péréquation

Les mesures fiscales de la loi de finances

Les évolutions du DILICO (mécanisme de prélèvement sur recettes fiscales)

Les autres mesures intéressant les collectivités dans le projet de loi de finances 2026

Impacts sur les futurs BP 2026, les perspectives financières et les projets de mandats 2026-2032 du bloc communal

Les objectifs
Décrypter le PLF 2026 et analyser ses impacts sur les budgets locaux
Anticiper les meilleures décisions à prendre

Bulletin d'inscription à retourner à contact@fpt-formations.com**DECRYPTER LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2026 –****Michel KLOPFER**

Cochez la case correspondante

- Mercredi 5 novembre 2025 - Paris
- Mercredi 5 novembre 2025 – Formation à distance

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

E.Mail.....

Tel mobile.....

Nom de la collectivité.....

Adresse.....

.....

Code postal/ville.....

Tel professionnel.....

Tarifs NETS / participant et par jour (non assujettis à TVA)**Bénéficiez de 10 % de remise pour l'inscription de 2 participants et de 15 % pour 3 participants !**

- | | |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> Collectivités territoriales de moins de 10 000 habitants | 440 € |
| <input type="checkbox"/> Etat, Collectivités territoriales de 10 000 à 50 000 habitants | 590 € |
| <input type="checkbox"/> Collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants,
Conseils départementaux et Conseils régionaux | 690 € |
| <input type="checkbox"/> Entreprises privées et publiques | 790 € |

Ce bulletin d'inscription vaut convention de formation simplifiée. Toute annulation doit se faire par écrit et ce dans un délai de 15 jours avant la date de formation. Pour toute annulation ne respectant pas le délai de 15 jours, l'intégralité du montant de la formation sera due.

SIGNATURE

CACHET DE LA COLLECTIVITE

Infos pratiques

Nous contacter :

06 40 40 91 86 – contact@fpt-formations.com

Horaires : 9h30-17h

Le lieu de formation ou le lien de connexion à la formation vous sera indiqué dans votre convocation